

FICHES-ACTIONS

FICHE ACTION

Champ d'intervention : Petite Enfance

Objectif stratégique :

Favoriser le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire pour répondre aux besoins des familles

Objectifs opérationnels / Actions :

- Identifier et répondre aux besoins en termes d'accueil du jeune enfant sur le territoire
- Susciter le travail partenarial entre les différents acteurs petite enfance locaux et institutionnels
- Etudier collectivement les possibilités de développement et d'adaptation de l'offre d'accueil collectif du jeune enfant
- Renforcer l'accompagnement et la valorisation des professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant et l'accompagnement des parents en recherche d'un mode de garde par le biais des Ram

Référents de l'action :

Acteurs concernés du territoire et référent CAPF	Caf <u>à compléter par la Caf</u>
Elus intercommunaux et des communes membres Services Petite enfance communaux et intercommunal Partenaires associés : acteurs petite enfance locaux et institutionnels (Caf, PMI) Réfèrent CTG CAPF : Directeur du pôle sport-enfance-jeunesse	Service enfance/Jeunesse : Cellule Parentalité AVS : Cellule Logement : Service des interventions sociales Service dématérialisation : Service Droits Allocataire : Pilote CTG :

Risques / freins identifiés :

- Offre inégalement répartie sur le territoire (notamment sur l'accueil collectif)
- Une offre d'accueil individuel de moins en moins adaptée aux demandes de familles (tarifs, horaires atypiques, mercredis...)
- Une baisse continue du nombre de professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant sur le territoire (-10.3% entre 2015 et 2019)

Moyens mobilisés :

Moyens humains :

Groupe de travail élus et groupe de travail techniciens coordonnés par le Pays de Fontainebleau,

Les acteurs du territoire en petite enfance sont mobilisés afin de définir les besoins,

L'équipe d'animation des 5 Ram du Pays de Fontainebleau.

Moyens financiers :

Budget des communes car la CAPF n'exerce pas de compétence « accueil en petite enfance » reprise dans ses statuts,

Budget des 5 Ram du Pays de Fontainebleau,

Autres acteurs du domaine (notamment associatifs ou privés).

Caf :

Financements selon la nature des projets (sur fonds locaux et/ou nationaux)

➔ **AIDE A L'INVESTISSEMENT**

- . Plans d'investissement pour l'accueil du jeune enfant
- . Fonds publics et territoires (Appels à projets)
- . Fonds de modernisation des équipements (FME)
- . Aides financières du Règlement intérieur « aide financière aux organismes » (AFO)

➔ **AIDES AU FONCTIONNEMENT**

Prestations de service / bonus mixité / bonus handicap
Bonus territoire Ctg
Appels à projets
Aides financières du Règlement intérieur « aide financière aux organismes » (AFO)

**Calendrier prévisionnel de l'action :
en cours de convention Ctg 2021-2025**

Diagnostic sur les besoins finalisé en 2023 au fur et à mesure des développements des projets des communes

Résultats attendus / Indicateurs d'évaluation :

Objectif d'un taux de couverture de l'offre d'accueil du jeune enfant de 70% à 75% (66.8% actuellement)

Attractivité du territoire pour les familles avec jeune enfant

Indicateurs quantitatifs

- Nombre et type de nouvelles places créées
- Taux de couverture de l'offre d'accueil du jeune enfant
- Nombre de professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant
- Nombre de temps de professionnalisation organisés par les Ram
- Nombre de demandes de familles abouties (dont horaires atypiques)

Indicateurs qualitatifs

- Les critères qualitatifs seront élaborés dans le cadre des projets opérationnels proposés.
- A titre d'exemple :
 - o Satisfaction des familles
 - o Qualité de collaboration perçue par les communes
 - o Qualité des formations des professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant

FICHE ACTION

Champ d'intervention : Enfance jeunesse

Objectif stratégique :

Favoriser la continuité et la cohérence éducative auprès des mineurs du territoire

Objectifs opérationnels / Actions :

- Créer des espaces de collaboration entre les acteurs éducatifs du territoire pour identifier les problématiques rencontrées localement, favoriser l'échange de pratiques et mettre en œuvre des projets communs.
- Encourager et enrichir les démarches PEDT
- Développer le partenariat entre les collectivités, les établissements scolaires (collèges et lycées en particulier) et les associations proposant des activités sportives et socio-culturelles
- Développer une offre partagée et adaptée de séjours et mini séjours pour les enfants et jeunes du territoire
- Stabiliser et former/sensibiliser les équipes d'animation

Risques / freins identifiés :

- Des fonctionnements et objectifs variés selon les organisateurs
- Le recrutement difficile des agents d'animation

Référents de l'action :

<u>Acteurs concernés du territoire et référent CAPF</u>	<u>Caf à compléter par la Caf</u>
Elus intercommunaux et des communes membres Services Enfance et Jeunesse communaux et intercommunal Partenaires associés : acteurs enfance et jeunesse locaux et institutionnels (SDJES, CIJ, Mission locale, Caf, établissements scolaires, associations...) Référent CTG CAPF : Directeur du pôle sport-enfance-jeunesse	Service enfance/Jeunesse : Cellule Parentalité AVS : Cellule Logement : Service des interventions sociales Service dématérialisation : Service Droits Allocataire : Pilote CTG :

Moyens mobilisés :

Moyens humains :

Groupe de travail élus et groupe de travail techniciens coordonnés par le Pays de Fontainebleau.

Les services communaux et intercommunaux (scolaire, péri et extrascolaire en particulier)

Les autres acteurs éducatifs du territoire

Moyens financiers :

Budget des communes

Budget de la CAPF qui exerce une compétence « enfance - jeunesse » territorialisée sur 9 et 11 communes.

Associations œuvrant dans le domaine Enfance Jeunesse

Caf :

Financements selon la nature des projets (sur fonds locaux et/ou nationaux)

➔ **AIDE A L'INVESTISSEMENT**

- . Aide nationale exceptionnelle investissement Alsh si Plan mercredi
- . Aides financières du Règlement intérieur « aide financière aux organismes » (AFO)
- . Fonds publics et territoires (Appel à projets)

➔ **AIDES AU FONCTIONNEMENT**

Prestations de service

Bonus territoire Ctg

Appel à projets

Aides financières du Règlement intérieur « aide financière aux organismes » (AFO)

**Calendrier prévisionnel de l'action :
en cours de convention Ctg 2021-2025**

Au fur et à mesure des développements des projets des communes

Entre 2022 et 2025

Résultats attendus / Indicateurs d'évaluation :

Cohérence éducative des actions en direction des publics

Mise en réseau les acteurs éducatifs du territoire

Indicateurs quantitatifs

- Nombre de PEDT
- Nombre de partenaires concernés par l'action
- Nombre de projets partagés séjours/mini-séjours élaborés/aboutis
- Nombre de personnes formées/sensibilisées en direction des équipes

Indicateurs qualitatifs

- Les critères qualitatifs seront élaborés dans le cadre des projets opérationnels proposés.
- A titre d'exemple :
 - o Satisfaction des publics
 - o Stabilité des équipes d'animation

FICHE ACTION

Champ d'intervention : Jeunesse

Objectif stratégique :

Développer l'information, l'accompagnement et la prévention en direction des jeunes du territoire (11-17 ans)

Objectifs opérationnels / Actions :

- Créer un groupe de travail élus pour identifier les besoins et définir des objectifs communs
- Agir en faveur de la mutualisation des ressources existantes
- Favoriser les actions et rencontres des services jeunesse communaux et intercommunal
- Développer le partenariat avec les établissements scolaires du secondaire et le milieu associatif
- Prévenir les conduites à risques des jeunes
- Favoriser l'initiative et l'autonomie des jeunes

Référents de l'action :

<u>Acteurs concernés du territoire et référent CAPF</u>	<u>Caf à compléter par la Caf</u>
Elus intercommunaux et des communes membres Services Jeunesse communaux et intercommunal Partenaires associés : acteurs jeunesse locaux et institutionnels (SDJES, CIJ, Mission locale, Caf, établissements scolaires, associations...) Référént CTG CAPF : Directeur du pôle sport-enfance-jeunesse	Service enfance/Jeunesse : Cellule Parentalité AVS : Cellule Logement : Service des interventions sociales Service dématérialisation : Service Droits Allocataire : Pilote CTG :

Risques / freins identifiés :

- Des offres différentes entre secteur urbain et secteur rural
- La mobilité limitée des jeunes sur le territoire
- Adaptation de la communication aux jeunes (moyens numériques)

Moyens mobilisés :

Moyens humains :

Groupe de travail élus et groupe de travail techniciens coordonnés par le Pays de Fontainebleau.

Les services jeunesse communaux et intercommunal

Les autres acteurs jeunesse du territoire

Moyens financiers :

Budget des communes et de la CAPF (qui exerce une compétence « jeunesse » territorialisée sur 11 communes).

Caf :

Financements selon la nature des projets (sur fonds locaux et/ou nationaux)

➔ **AIDE A L'INVESTISSEMENT**

- . Aide nationale exceptionnelle investissement Alsh si Plan mercredi
- . Aides financières du Règlement intérieur « aide financière aux organismes » (AFO)
- . Fonds publics et territoires (Appel à projets)

➔ **AIDES AU FONCTIONNEMENT**

Prestations de service

Bonus territoire Ctg

Appel à projets

Aides financières du Règlement intérieur « aide financière aux organismes » (AFO)

Calendrier prévisionnel de l'action : en cours de convention Ctg 2021-2025

Au fur et à mesure des développements des projets des communes

Résultats attendus / Indicateurs d'évaluation :

Cohérence des actions jeunes en matière de loisirs, d'information, d'accompagnement, d'insertion et de prévention (conduites à risque, délinquance, santé...) ;

Accès à l'information et l'accompagnement dans ses démarches pour chaque jeune du territoire

Mise en réseau des acteurs jeunesse du territoire

Indicateurs quantitatifs

- Nombre d'actions et/ou de structures
- Nombre de jeunes ayant bénéficiés des actions
- Nombre d'actions à l'initiative des jeunes et dans une démarche participative

Indicateurs qualitatifs

- Les critères qualitatifs seront élaborés dans le cadre des projets opérationnels proposés.

FICHE ACTION

Champ d'intervention : Transversal

Objectif stratégique :

Favoriser l'accueil et l'accompagnement des publics en situation de handicap

Objectifs opérationnels / Actions :

- Agir collectivement pour apporter un accompagnement et des services adaptés au public en situation de handicap
- Mettre en place des actions de communication en direction des aidants et des publics porteurs de handicap (sur les dispositifs, les prises en charge et aides, les structures existantes...)
- Valoriser l'inclusion des publics porteurs de handicap
- Sensibiliser et former les agents encadrants les mineurs au repérage et à la prise en charge des publics en situation de handicap

Référents de l'action :

<u>Acteurs concernés du territoire et référent CAPF</u>	<u>Caf</u> à compléter par la Caf
Elus intercommunaux et des communes membres Services communaux et intercommunaux Partenaires associés : acteurs petite enfance, enfance, jeunesse, autres acteurs sociaux, associations Partenaires institutionnels : Caf, MDPH Réfèrent CTG CAPF : Directeur du pôle sport-enfance-jeunesse	Service enfance/Jeunesse : Cellule Parentalité AVS : Cellule Logement : Service des interventions sociales Service dématérialisation : Service Droits Allocataire : Pilote CTG :

Risques / freins identifiés :

- La mobilisation de l'ensemble des communes
- La lisibilité des informations portant sur le handicap et l'inclusion
- L'identification et l'implication des familles concernées
- La mobilité des publics concernés sur le territoire
- La difficulté à trouver des formateurs spécialisés

Moyens mobilisés :

Moyens humains :

Groupe de travail élus, techniciens, partenaires institutionnels coordonnés par le Pays de Fontainebleau.

Les services communaux et intercommunaux concernés dont les CCAS

Les autres acteurs sociaux du territoire

Les associations spécialisées

Les associations ayant des publics mineurs sur le territoire

Les services de la Caf

Le SAPHA (Services Seniors Aînés Personnes Handicapées et Aidants du Département de Seine et Marne)

Moyens financiers :

Budget des communes

Budget intercommunal

Selon actions mises en place

Caf :

Financements selon la nature des projets (sur fonds locaux et/ou nationaux)

➔ **AIDE A L'INVESTISSEMENT**

➔ **AIDES AU FONCTIONNEMENT**

Bonus handicap via la prestation de service unique

Appels à projets

Aides financières du Règlement intérieur « aide financière aux organismes » (AFO)

Calendrier prévisionnel de l'action :

Au fur et à mesure des développements des projets

Résultats attendus / Indicateurs d'évaluation :

Une réponse adaptée aux besoins exprimés des familles

Une inclusion des publics en situation de handicap au sein des structures existantes

Indicateurs quantitatifs

- Nombre d'actions créées sur le territoire et/ou valorisées en matière d'accessibilité
- Nombre de familles et enfants en situation de handicap accueillis au sein des structures et participants aux actions
- Nombre de participants aux formations/sensibilisations proposées aux agents
- Nombre de supports de communication dédiés

Indicateurs qualitatifs

- Les critères qualitatifs seront élaborés dans le cadre des projets opérationnels proposés.
- A titre d'exemple :
 - Satisfaction des publics (familles/ enfants)
 - Lisibilité de la communication (types de supports de diffusion)

FICHE ACTION

Champ d'intervention : Parentalité

Objectif stratégique :

Développer les actions visant le soutien et l'accompagnement au rôle de « parent »

Objectifs opérationnels / Actions :

- Mettre en place des temps d'information, d'échanges et d'écoute dédiés aux parents
- Impliquer les parents dans des actions des structures petite enfance, enfance et jeunesse (Ram, EAJE, accueils de mineurs...)
- Agir collectivement pour développer des services et espaces dédiés et adaptés à la parentalité
- Sensibiliser les professionnels aux nouvelles formes de parentalités
- Accentuer le relais d'information et de communication en direction des parents

Référents de l'action :

<u>Acteurs concernés du territoire et référent CAPE</u>	<u>Caf</u> à compléter par la Caf
Elus intercommunaux et des communes membres Services petite enfance, enfance, jeunesse, CCAS et action sociale Partenaires associés : EPE (École des parents), associations et professionnels spécialisés, structures dédiées (LAEP...) Partenaires institutionnels : Caf, PMI Référent CTG CAPF : Directeur du pôle sport-enfance-jeunesse	Service enfance/Jeunesse : Cellule Parentalité AVS : Cellule Logement : Service des interventions sociales Service dématérialisation : Service Droits Allocataire : Pilote CTG :

Risques / freins identifiés :

- Des besoins différents entre secteur urbain et secteur rural
- L'identification par les professionnels des besoins des nouvelles formes de parentalité
- La complexité de diffusion des supports de communication sur l'ensemble du territoire

Moyens mobilisés :

Moyens humains :

Groupe de travail élus/techniciens du territoire (pour un diagnostic et plan d'actions commun)

Services petite enfance, enfance, jeunesse, action sociale, CCAS des communes et le cas échéant, de la communauté d'agglomération

Personnels et moyens des associations œuvrant sur le territoire :

LAEP/REAAP « Couleurs Terrasse » Avon

LAEP Bois-le-Roi

LAEP « L'Olivier » Fontainebleau

LAEP « Petits et grands d'Héricy » Héricy
LAEP « Développe moi durable » La Chapelle-la-Reine
LAEP « Traits d'union » Noisy-sur-École
LAEP « La bulle du jeudi » Vulaines-sur-Seine

Services de la Caf

Moyens financiers :

Budget des communes (la CAPF n'exerce pas de compétence « parentalité », hors champ RAM)

Budget de la CAPF pour les actions des 5 Ram et ACM du Pays de Fontainebleau

Selon actions mises en place

Caf :

Financements selon la nature des projets (sur fonds locaux et/ou nationaux)

➔ **AIDE A L'INVESTISSEMENT**

➔ **AIDES AU FONCTIONNEMENT**

Prestations de service

Bonus territoire /bonus Ctg

Appels à projets

Aides financières du Règlement intérieur « aide financière aux organismes » (AFO)

**Calendrier prévisionnel de l'action :
en cours de convention Ctg 2021-2025**

Au fur et à mesure des développements des projets

Résultats attendus / Indicateurs d'évaluation :

Mieux prévenir et accompagner les situations difficiles rencontrées par des familles

Faire collaborer les structures dédiées à la parentalité et les partenaires afférents et créer du lien avec et entre les familles

Accès à l'information et à l'accompagnement dans son rôle pour chaque parent

Indicateurs quantitatifs

- Nombre d'actions mises en place à l'échelle communale et/ou intercommunale, et/ou mutualisée
- Nombre de parents participants aux actions proposées
- Nombre de supports de communication créés

Indicateurs qualitatifs

- Les critères qualitatifs seront élaborés dans le cadre des projets opérationnels proposés.
- A titre d'exemple :
 - La satisfaction des parents
 - Lisibilité des actions de communication en direction des publics

FICHE ACTION

Champ d'intervention : Animation vie sociale

Objectif stratégique :

Favoriser le lien social à travers l'animation de la vie sociale sur le territoire

Objectifs opérationnels / Actions :

- Agir collectivement en matière d'animation de la vie sociale sur le territoire en termes de ressources et actions possibles adaptés aux besoins du public
- Favoriser la mise en œuvre d'actions d'animation de la vie sociale, en particulier sur le secteur rural
- Accompagner et soutenir les porteurs de projets d'animation de vie sociale dans leurs démarches

Référents de l'action :

Acteurs concernés du territoire et référent CAPF	Caf à compléter par la Caf
Elus intercommunaux et des communes membres Services communaux et intercommunaux Partenaires associés : associations locales, centres sociaux, CCAS Partenaires institutionnels : Caf Référent CTG CAPF : Directeur du pôle sport-enfance-jeunesse	Service enfance/Jeunesse : Cellule Parentalité AVS : Cellule Logement : Service des interventions sociales Service dématérialisation : Service Droits Allocataire : Pilote CTG :

Risques / freins identifiés :

- Mutualisation complexe avec des besoins différents par commune

Moyens mobilisés :

Moyens humains :

Services communaux et intercommunaux
Associations d'animation de la vie sociale œuvrant sur le territoire
Services de la Caf
EVS Couleur Terrasse

Moyens financiers :

Budget des communes (la CAPF n'exerce pas de compétence « action sociale » en dehors des Ram)

Selon actions mises en place

Caf :

Financements selon la nature des projets (sur fonds locaux et/ou nationaux)

➔ AIDE A L'INVESTISSEMENT

➔ AIDES AU FONCTIONNEMENT

Prestations de service
Appels à projets
Aides financières du Règlement intérieur « aide financière aux organismes » (AFO)

Calendrier prévisionnel de l'action :
en cours de convention Ctg 2021-2025
2022-2025

Résultats attendus / Indicateurs d'évaluation :

Cohérence et équité d'actions d'animation de la vie sociale sur le territoire

Sentiment d'appartenance et identité collective du territoire

Indicateurs quantitatifs

- Nb d'actions d'animation de la vie sociale sur le territoire
- Nb de nouveaux projets communaux/intercommunaux/mutualisés/ associatifs
- Nb de participants aux actions proposées
- Nb de partenariats/ de projets « aidés »

Indicateurs qualitatifs

- Les critères qualitatifs seront élaborés dans le cadre des projets opérationnels proposés.
- A titre d'exemple :
 - o Satisfaction des publics

FICHE ACTION

Champ d'intervention : Accueil et information des publics – accès aux droits

Objectifs stratégiques :

Renforcer et structurer l'accès aux droits et contribuer à l'inclusion numérique

Objectifs opérationnels /Actions :

- Permettre aux familles et aux citoyens d'accéder à leurs droits même dans un contexte d'illectronisme d'une partie de la population, lié soit à un manque d'accès à un matériel adapté, soit à un manque de formation ou de capacité à utiliser du matériel adapté grâce à un plan d'action numérique sur le territoire :
 - o Evaluer les moyens matériels et humains, les divers acteurs, l'existant et les compétences spécifiques de chacun pour mieux orienter les publics ;
 - o Développer des projets qui couvriront l'ensemble de l'agglomération (lieux et itinérance) ;
 - o Trouver un chef de projet numérique pour coordonner et mobiliser les acteurs ;
 - o Développer l'accès aux lieux ressources disposant de matériels et de compétences humaines pour accompagner les citoyens dans leurs démarches ;
 - o Développer la formation des aidants et accompagnants numériques dans l'accès aux droits ;
- Améliorer l'accès aux droits Caf de la population du territoire par une meilleure connaissance des offres de service de la Caf (communication régulière, transmission des appels à projets, collaboration Maisons France service...)
- Développer les compétences des citoyens afin de les rendre autonomes dans leurs démarches, quel que soit le secteur d'activité :
 - o Construire des actions de sensibilisation et de formation des différents publics notamment les jeunes, les familles, les seniors...
 - o Élaborer des projets autour de la sécurité numérique et de la bonne utilisation d'internet et des réseaux sociaux (éducation, prévention, contre-discours, désinformation, lutte contre le harcèlement)
 - o Assurer une présence auprès des jeunes sur les réseaux sociaux par l'adhésion aux promeneurs du net
- Favoriser le développement de la télémédecine
- Créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs de l'aide sociale sur le territoire ;
- Associer les problématiques de handicap et d'inclusion dans la conception des projets

Référents de l'action :

<u>Acteurs concernés du territoire et référent</u> <u>CAPE</u>	<u>Caf</u> <u>à compléter par la Caf</u>
Elus : Elus intercommunaux et des communes	Service enfance/Jeunesse :

membres Services communaux et intercommunaux CCAS Services : sociaux, jeunesse, informatique, communication Partenaires associés : associations de proximité Réfèrent CTG CAPF : Directeur du pôle sport-enfance-jeunesse	Cellule Parentalité AVS : Cellule Logement : Service des interventions sociales Service dématérialisation : Service Droits Allocataire : Pilote CTG :
--	--

Risques / freins identifiés :

- Adaptation des moyens matériels sur les sites : les ordinateurs, les connexions internet, sont autant de freins dans l'accompagnement. Une connexion inefficace conduit à une non-réponse à l'attente du jeune ou de l'adulte et induit un stress ;
- Faiblesse de la protection des jeunes contre les écrans et l'accessibilité numérique non contrôlée sur des sites inadaptés ou des réseaux sociaux (harcèlement) ;
- Manque de confidentialité dans l'accueil physique, en cas de difficulté sociale, notamment en secteur rural ;

Moyens mobilisés :

Les services publics qui sont en proximité immédiate des citoyens.

Les diverses associations du territoire déjà connues par les citoyens

Les partenaires associés au dispositif Maison France Service :

- Caisse d'allocations familiales,
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- Caisse nationale d'Assurance maladie,
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- Mutualité sociale agricole,
- Pôle emploi
- La Poste

Ce socle de services peut être enrichi en fonction des besoins locaux exprimés par les citoyens.

Calendrier prévisionnel de l'action :

2022 – Diagnostic, recensement des actions existantes auprès des divers publics (adolescents, jeunes adultes, familles, seniors). Choix d'un modèle de développement (lieux fixe, itinérance, système mixte) et des coordinations à créer à l'échelle du territoire. Définition du niveau de portage des actions (communal ou intercommunal) et de moyens financiers alloués.

2023-2024 – expérimentation, structuration et mise en œuvre des actions déterminées.

2025 – évaluation du dispositif

Résultats attendus / Indicateurs d'évaluation :

Mise en place d'outils numériques dans un environnement administratif et contractuel de plus en plus axé vers l'utilisation des nouvelles technologies ;

Réduction du non-recours aux droits (difficultés à évaluer) ;

Amélioration de l'information des divers publics sur les moyens de gestion de la sécurité des données personnelles (gestion de la vie privée), prévention des dangers liés à

l'utilisation des nouvelles technologies.

Indicateurs quantitatifs

- Augmentation des démarches en ligne des habitants du territoire (données des institutions)
- Nombre de participants aux actions développées en direction des habitants (accès, formation, autonomie et leur fréquentation)
- Nombres de participants aux Formations des acteurs du numérique réalisées

Indicateurs qualitatifs

- Les critères qualitatifs seront élaborés dans le cadre des projets opérationnels proposés.

FICHE ACTION

Champ d'intervention : Logement – Cadre de vie

Objectif stratégique :

Développer les aires d'accueil des gens du voyage

Objectifs opérationnels / Actions :

- Développer des aires d'accueil afin de respecter les schémas départementaux d'accueil et d'habitat des gens du voyage.
- Mettre en place un modèle de gestion des aires d'accueil des gens du voyage sur notre territoire
- Faire participer la Caf aux projets en cours sur le thème de l'accueil des gens du voyage

Référents de l'action :

<u>Acteurs concernés du territoire et référent CAPF</u>	<u>Caf</u> <u>à compléter par la Caf</u>
Elus : Elus intercommunaux et des communes membres Services communaux et intercommunaux dont CCAS, urbanisme, logement et déplacement Partenaires associés : GIP77 accueil des gens du voyage Référént CTG CAPF : Directeur du pôle sport-enfance-jeunesse	Service enfance/Jeunesse : Cellule Parentalité AVS : Cellule Logement Offre Globale Experte Service des interventions sociales Service dématérialisation : Service Droits Allocataire : Pilote CTG :

Risques / freins identifiés :

La multiplicité des dispositifs et des intervenants.

La difficulté à repérer des surfaces foncières vacantes et ne faisant pas l'objet de mesures de protection environnementale sur le territoire très contraint du Pays de Fontainebleau.

Les investissements importants nécessaires.

Le coût de fonctionnement très élevé des dispositifs à mettre en œuvre.

Moyens mobilisés :

- Services de la communauté d'agglomération
- Services de la Préfecture de Seine-et-Marne
- Service GIP 77 gens du voyage
- Services des communes concernées
- Caf de Seine et Marne

Caf :

Financements : selon la nature des projets (sur fonds locaux et/ou nationaux)

➡ **AIDE A L'INVESTISSEMENT**

➡ **AIDES AU FONCTIONNEMENT**

Appel à projets

**Calendrier prévisionnel de l'action :
en cours de convention Ctg 2021-2025**

- 2022 validation d'un modèle de gestion des aires d'accueil et du suivi social des familles

Résultats attendus / Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de places d'accueil créées
- Nombre de personnes identifiées dans la population Gens du voyage entrées dans un dispositif d'accompagnement social

FICHE ACTION

Champ d'intervention : Logement – Cadre de vie

Objectif stratégique :

Favoriser le développement harmonieux de l'habitat et du logement sur le territoire

Objectifs opérationnels / Actions :

- Mettre en cohérence l'ensemble des diagnostics et axes de développements des dispositifs sur la question de l'habitat : CTG, PLH, ACV, projet de territoire, PCAET, CRTE... ;
- Faire participer la Caf aux projets en cours sur le thème de l'habitat dès lors qu'ils entrent dans les champs de la Caf ;
- Favoriser la diffusion des informations d'aides de la Caf auprès des décideurs, institutions et du public ;
- Préserver le patrimoine local ;

Référents de l'action :

<u>Acteurs concernés du territoire et référent CAF</u>	<u>Caf</u> à compléter par la Caf
Elus : Elus intercommunaux et des communes membres Services communaux et intercommunaux urbanisme, logement et déplacement Bailleurs sociaux Réfèrent CTG CAPF : Directeur du pôle sport-enfance-jeunesse	Service enfance/Jeunesse : Cellule Parentalité AVS : Cellule : Logement offre Globale Experte Service des interventions sociales Service dématérialisation : Service Droits Allocataire : Service statistique

Risques / freins identifiés :

La multiplicité des dispositifs réglementaires et des intervenants.

Résultats attendus / Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'agents formés aux dispositifs d'aide de la CAF en termes de logement
- Elaboration d'un diagnostic et d'indicateurs de suivi partagés